



MUNICIPALITÉ DE MONT-CARMEL
PROVINCE DE QUÉBEC

SÉANCE ORDINAIRE DU 11 JANVIER 2016

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal de Mont-Carmel, tenue à la salle du conseil municipal au 22, rue de la Fabrique, ce 11 janvier 2016 à 20 h.

ÉTAIENT PRÉSENTS

M. LE MAIRE	Denis Lévesque
MM LES CONSEILLERS :	Pierre Saillant, promoteur Lauréat Jean Luc Forgues Antoine Fortier-Simard
MMES LES CONSEILLÈRES :	Karine Saint-Jean Colette Beaulieu

MME FRANCE BOUCHER, DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE EST ÉGALEMENT PRÉSENTE.

1. OUVERTURE

Les membres présents à l'ouverture de la séance à 20 h et formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée par le président et celui-ci souhaite la bienvenue aux contribuables présents.

2. ORDRE DU JOUR

Monsieur le Maire fait la lecture de l'ordre du jour proposé :

1. Ouverture
2. Ordre du jour
3. Procès-verbaux et suivis
 - 3.1 Procès-verbal de la séance ordinaire du 7 décembre 2015
 - 3.2 Procès-verbal de la séance extraordinaire du 14 décembre 2015
 - 3.3 Procès-verbal de la séance extraordinaire du 14 décembre 2015 pour le budget 2016
4. Trésorerie
 - 4.1 Approbation et autorisation des comptes à payer
 - 4.2 Autorisation de paiement des honoraires professionnels à Cain Lamarre Casgrain Wells
 - 4.3 Autorisation d'achat d'une laveuse à pression à eau chaude
 - 4.4 Demandes d'appui financier
5. Entente, contrat, autorisation et appui
 - 5.1 Nomination d'un responsable pour la Fête du 150^e de Mont-Carmel
 - 5.2 Entériner l'embauche de deux pompiers volontaires
 - 5.3 Autorisation de procéder au règlement de différent dossier dans le cadre de la rénovation cadastrale

- 5.4 Appui aux propriétaires du 42 Route 287
- 5.5 Autorisation de circuler sur le sentier pédestre
- 5.6 Renouvellement du protocole d'entente pour le loisir intermunicipal avec personne ressource
- 6. Avis de motion et autres
 - 6.1 Avis de motion visant à modifier le règlement 115-1990 sur les permis et certificat
 - 6.2 Avis de motion visant à fermer une portion de l'ancienne Route 287
- 7. Règlements
- 8. Dépôt de documents
- 9. Correspondance
- 10. Nouvelles affaires
- 11. Période de questions
- 12. Levée de la séance

Il est proposé par monsieur le conseiller Lauréat Jean

275-2016

Et résolu unanimement que l'ordre du jour soit adopté tel que proposé, en laissant le point « Autres sujets » ouvert.

3. PROCÈS-VERBAUX ET SUIVIS

3.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 décembre 2015

Il est proposé par monsieur le conseiller Pierre Saillant

276-2016

Et résolu unanimement que le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 décembre 2015 soumis aux membres du Conseil dans les délais prescrits soit adopté tel que lu et sans suivi à faire.

3.2 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 14 décembre 2015

Il est proposé par monsieur le conseiller Lauréat Jean

277-2016

Et résolu unanimement que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 14 décembre 2015 soumis aux membres du Conseil dans les délais prescrits soit adopté tel que lu et sans suivi à faire.

3.3 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 14 décembre 2015 pour le budget 2016

Il est proposé par madame la conseillère Colette Beaulieu

278-2016

Et résolu unanimement que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 14 décembre 2015 pour le budget 2016 soumis aux membres du Conseil dans les délais prescrits soit adopté tel que lu et sans suivi à faire.

4. TRÉSORERIE

4.1 Approbation et autorisation de paiement des comptes à payer

Il est proposé par madame la conseillère Colette Beaulieu

279-2016

Et résolu unanimement que les membres du conseil municipal formant quorum approuvent les dépenses suivantes et autorise la directrice générale à effectuer les paiements et à procéder aux écritures comptables correspondantes :

- les dépenses incompressibles et les prélèvements pour la période du 1^{er} au 31 décembre 2015, totalisant une somme de 78 963.72 \$, tel qu'il appert à la liste annexée au présent procès-verbal;
- le paiement des comptes fournisseurs dus au 31 décembre 2015, pour un total de 100 643.15 \$, tel que détaillé à la liste suggérée des paiements annexée au présent procès-verbal.

4.2 Autorisation de paiement des honoraires professionnels à Cain Lamarre Casgrain Wells

CONSIDÉRANT le dossier numéro 42-15-2009-02;

Il est proposé par monsieur le conseiller Luc Forgues

280-2016

Et résolu unanimement que le conseil municipal autorise le paiement à Cain Lamarre Casgrain Wells pour les honoraires professionnels de 1 782.31 \$ taxes incluses dans le dossier de mise en demeure numéro 42-15-2009-02.

4.3 Autorisation d'achat d'une laveuse à pression à eau chaude

CONSIDÉRANT le programme triennal adopté pour 2016;

CONSIDÉRANT les deux soumissions reçues;

Il est proposé par madame la conseillère Karine St-Jean

281-2016

Et résolu unanimement que le conseil municipal autorise l'achat d'une laveuse à pression à eau chaude de marque Airablo au montant de 6 386.86 \$ taxes incluses à Équipement Richard D'Anjou Inc.

4.4 Demande d'appui financier

- Club de patinage artistique de Saint-Pascal
- École secondaire Chanoine-Beaudet

Il est proposé par monsieur le conseiller Pierre Saillant

282-2016

Et résolu unanimement que le conseil municipal verse les montants suivants :

- 25 \$ au Club de patinage artistique de Saint-Pascal pour la campagne de financement 2015-2016.

5. ENTENTE, CONTRAT, AUTORISATION ET APPUI

5.1 Nomination d'un responsable pour la fête du 150^e de Mont-Carmel

CONSIDÉRANT que la Fête du 150^e de Mont-Carmel aura lieu en 2017;

Il est proposé par madame la conseillère Colette Beaulieu

283-2016

Et résolu unanimement que madame Karine St-Jean soit la personne responsable au sein du conseil municipal pour faire le suivi auprès de celui-ci de l'avancement dans l'organisation de la Fête du 150^e de Mont-Carmel.

5.2 Entériner l'embauche de deux pompiers volontaires

CONSIDÉRANT qu'il est primordial d'avoir un minimum de pompiers volontaires pour assurer adéquatement le service en sécurité incendie lors d'appels d'urgence;

Il est proposé par madame la conseillère Colette Beaulieu

284-2016

Et résolu unanimement que le conseil municipal entérine l'embauche de messieurs Joey Millar-Bélanger et Sébastien Massé au poste de pompier volontaire de la municipalité de Mont-Carmel.

5.3 Autorisation de procéder au règlement de différents dossiers dans le cadre de la rénovation cadastrale

CONSIDÉRANT la rénovation cadastrale en cours sur le territoire de la municipalité;

CONSIDÉRANT l'importance de régulariser certaines situations qui pourrait engendrer des problématiques dans le futur;

Il est proposé par monsieur le conseiller Lauréat Jean

285-2016

Et résolu unanimement que le conseil municipal autorise madame France Boucher, directrice générale à procéder aux diverses transactions suivantes telles :

- Cession d'une partie excédentaire SDC en front d'une partie du lot 172 du 5^e Rang Ouest à Monsieur René Moreau;
- Cession d'une partie excédentaire SDC en front d'une partie du lot 172 du 5^e Rang Ouest à Monsieur Marcel Moreau;
- Cession d'une partie excédentaire SDC en front d'une partie du lot 173 du 5^e Rang Ouest à Monsieur Rolland Moreau;
- Cession d'une partie excédentaire SDC en front d'une partie des lots 174 et 175 du 5^e Rang Ouest à Monsieur Michel Dumais;
- Cession d'une partie de l'ancienne route 287 SDC en front d'une partie des lots 54, 56 et 57 à Monsieur Ludovic Lévesque;

Tous les frais afférents à ces cessions seront à la charge des acquéreurs et la municipalité cède ces parcelles d'anciens chemins aux propriétaires contiguës pour un montant symbolique de 1\$.

- Achat d'une parcelle de terrain de Madame Janine Dufour pour régulariser le passage de la rue de la Montagne sur son terrain. Un plan des nouvelles mesures du terrain du vendeur lui sera fourni;

Les frais de notaire et de l'arpenteur seront à la charge de l'acquéreur.

- Droit de passage pour la municipalité pour avoir accès en tout temps à son infrastructure municipale au bout de la rue Caron sur une partie du lot 135 devant appartenir à Serge St-Jean.

Monsieur Denis Lévesque, maire et madame France Boucher, directrice générale sont autorisés à signer tous les documents nécessaires à ces transactions.

5.4 Appui aux propriétaires du 42 Route 287

CONSIDÉRANT la rénovation cadastrale en cours sur le territoire de Mont-Carmel;

CONSIDÉRANT que certaines problématiques refont surface pendant ce processus;

CONSIDÉRANT que les propriétaires du 42 Route 287 perdraient la moitié de superficie de leur terrain;

CONSIDÉRANT que leur maison serait en partie sur un terrain qui ne leur appartiendrait pas;

Il est proposé par madame la conseillère Karine St-Jean

286-2016

Et résolu unanimement :

Que le conseil municipal appui les propriétaires du 42 Route 287 de Mont-Carmel dans le but de corriger la situation le plus rapidement possible pour qu'ils deviennent propriétaire du terrain qu'ils utilisent et entretiennent depuis plus de 20 ans;

Que le conseil municipal demande à l'ensemble des acteurs concernés dans ce dossier de faciliter et accélérer le processus pour régler la problématique qui cause un préjudice sérieux aux propriétaires;

Que copie de cette résolution soit envoyée à chacun des intervenants dans le dossier.

5.5 Autorisation de circuler sur le sentier pédestre

CONSIDÉRANT la demande reçue du Club équestre de Kamouraska en date du 1^{er} décembre dernier;

CONSIDÉRANT la présentation faite aux membres du conseil municipal le 14 décembre dernier;

287-2016

Il est proposé par monsieur le conseiller Pierre Saillant

Et résolu unanimement :

Que les membres du conseil municipal autorisent le Club équestre de Kamouraska l'utilisation d'une courte partie du sentier culturel de Mont-Carmel pour leur promenade à cheval, à condition d'avoir reçu au préalable l'autorisation des propriétaires de chacun des terrains;

Que le Club équestre de Kamouraska maintienne une assurance responsabilité civile de 5 000 000 \$, s'engage à aviser sur le champ la municipalité de toute résiliation ou annulation de la police d'assurance et fournisse la preuve d'assurance à la direction générale;

Que des balises soient installées sur la portion utilisée indiquant le passage de chevaux;

Qu'une demande d'autorisation soit faite à la municipalité à chaque début d'année pour le renouvellement du droit du passage.

5.6 Renouvellement du protocole d'entente pour le loisir intermunicipal avec personne ressource

ATTENDU QUE la municipalité de Mont-Carmel désire maintenir son offre en loisirs et qu'elle a l'opportunité de partager une personne ressource avec les municipalités de Saint-Pacôme et de Rivière-Ouelle;

ATTENDU QUE la période d'embauche de cette personne ressource sera pour une période de 9 mois en 2016 avec possibilité de renouvellement à chaque année ;

ATTENDU QUE la municipalité fiduciaire pour l'année 2016 sera Mont-Carmel et qu'elle s'occupera d'embaucher la personne ressource;

ATTENDU QUE les frais liés à l'embauche de la personne ressource seront divisés également parmi les trois municipalités et que ces frais sont évalués à environ 27,000\$ représentant un coût d'environ 9,000\$ pour Mont-Carmel pour l'année 2016;

ATTENDU QU'il y aura une répartition équitable des heures travaillées dans chacune des trois municipalités;

ATTENDU QUE les frais exacts liés à l'embauche de la personne ressource seront divisés au prorata d'utilisation de cette personne par chacune des municipalités;

Il est proposé par monsieur le conseiller Luc Forgues

288-2016

Et résolu unanimement :

QUE le conseil autorise Madame France Boucher, directrice générale à procéder à un appel de candidatures au nom des trois municipalités participantes;

QUE le comité de sélection soit formé d'un représentant par municipalité désigné par le maire ou le directeur (trice) général (e);

QUE le conseil autorise le maire et le directeur général à signer le protocole d'entente avec les municipalités de Saint-Pacôme et Rivière-Ouelle selon les conditions énumérées ci-haut.

6. AVIS DE MOTION ET AUTRES

289-2016 **6.1 Avis de motion donné par monsieur le conseiller Pierre Saillant visant à modifier le règlement 115-1990 sur les permis et certificats afin de prévenir l'érosion autour du Lac de l'Est.**

290-2016 **6.2 Avis de motion donné par monsieur le conseiller Luc Forgues visant à fermer une portion de l'ancienne Route 287**

7. RÈGLEMENTS (aucun règlement à adopter)

8. DÉPÔT DE DOCUMENTS (Aucun document à déposer)

9. CORRESPONDANCE

Madame France Boucher, directrice générale et secrétaire-trésorière, fait la lecture de la correspondance qui a un intérêt public à la demande du président d'assemblée.

10. NOUVELLES AFFAIRES

11. PÉRIODE DE QUESTIONS

De 8 h 22 à 8 h 35.

12. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

CONSIDÉRANT QUE tous les points inscrits à l'ordre du jour ont été discutés;

Il est proposé par monsieur Lauréat Jean

291-2015

Et résolu unanimement que la séance soit close. Il est 8 h 35.

Monsieur Denis Lévesque
Maire

Madame France Boucher
Secrétaire-trésorière

Le maire, en signant le présent procès-verbal, reconnaît avoir signé toutes les résolutions.